

La communication, projet majeur pour 2019

Massérac – Pendant la cérémonie des vœux de dimanche, le maire a évoqué les projets qui sont au programme pour cette nouvelle année. La communication y est en première ligne.

Dimanche matin, lors de la cérémonie des vœux, Fabrice Sanchez, le maire, a énuméré les différents projets de l'année, avec principalement l'aménagement de la voirie, rue du Lavoir et des abords de la gare, notamment en faveur de l'accès des personnes à mobilités réduites.

« Nous entamons également une réflexion sur la création d'une liaison douce entre le groupe scolaire, la salle polyvalente et la gare. »

Le projet de la municipalité concernant la construction des halles commerçantes a pris un peu de retard en raison de l'instruction du permis de construire par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Loire-Atlantique. « Le SDIS considère en effet notre projet des halles non comme un simple pergola mais comme un établissement recevant du public rattaché à la salle polyvalente. Un retard, oui, mais les halles verront bien le jour prochainement », affirme, le maire.

L'équipe municipale poursuit son travail de communication en faveur

de la population, mais aussi pour rendre encore plus visible la commune sur la toile. Ainsi se sont succédés la mise à jour du site internet de la mairie, l'installation d'un panneau associatif géré directement par les associations et l'achat d'un petit panneau lumineux pour les informations communales et de la vie locale.

Une application pour faciliter la vie locale

Mais la grande nouveauté à ce sujet est l'accès aux différents événements de la commune grâce à l'application mobile IntraMuros, une plateforme mutualisée qui permet aux citoyens d'avoir accès à toutes les informations de leur bassin de vie.

Massérac est la première commune de la communauté d'agglomération à se doter d'un tel outil. « C'est un nouveau lien entre les habitants de la commune, les associations des commerçants artisans et les services publics », concluait le maire. L'application qui est disponible en téléchargement.



Fabrice Sanchez, le maire, a inauguré une nouvelle ère numérique pour Massérac.

CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Ouest-France 08/01/19

Eau : le maire dénonce la stigmatisation des élus

Massérac – L'eau distribuée par les captages de Massérac est potable selon les normes en vigueur. Le maire dénonce un mauvais procès du Collectif sans pesticide.

Entretien

Fabrice Sanchez, maire de Massérac et président du Siaep (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable), dénonce le mauvais procès du Collectif sans pesticide (Voir *Ouest-France* du 18 février).

Le collectif dénonce l'absence de soutien des élus du secteur.

Une réalité ?

Nous, élus locaux sommes les premiers préoccupés par la qualité de l'eau distribuée dans nos territoires. C'est une question d'intérêt général. Le Siaep n'est pas attentiste, mais dans l'action et parfaitement transparent sur les résultats des analyses de l'eau, tout comme sur les actions entreprises auprès des services de l'Etat. Il est aussi intervenu auprès du Comité local de l'eau du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) pour demander l'interdiction d'utilisation des pesticides dans les zones inondables en Ille-et-Vilaine comme c'est déjà le cas en Loire-Atlantique.

Des communes qui composent le Siaep ont réagi via un vœu du conseil municipal...

Les conseils municipaux de Guéméné-Penfao, Saint-Nicolas-de-Redon et Avessac ont invité le Siaep à engager les démarches nécessaires à l'interdiction de tous les produits phytosanitaires sur les périmètres de protection des captages de Massérac. C'est chose faite par une décision à l'unanimité du Comité syndical du 7 février. Le conseil municipal de

Massérac vient aussi d'instaurer un droit de préemption sur toute la zone des captages afin de protéger la qualité de l'eau.

D'où vient l'eau distribuée dans le territoire ?

C'est Redon qui fournit en eau la totalité des communes de Saint-Nicolas-de-Redon, Avessac et l'ouest de la commune de Massérac. Pour les communes de Conquerueil, Derval, Guéméné-Penfao, Marsac-sur-Don, Piéric et une partie de Massérac, l'eau provient de Redon mélangée avec l'eau du puits n° 1 de Massérac.

Où un forage d'un troisième puits est prévu...

Nous sommes en cours de étude. Sa réalisation nous permettra d'adapter les périmètres de protection autour des zones de captages. Quant au puits n° 2, qui a été déjà nettoyé par deux fois, il reste fermé dans l'attente de l'amélioration de sa qualité.

Aujourd'hui, quelle est la qualité de l'eau sur le secteur de Massérac ?

Depuis 2016, l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire est en capacité de rechercher de nouvelles molécules dans les eaux brutes et les eaux traitées. Il a été constaté une contamination généralisée de l'ensemble des nappes en Loire-Atlantique par les métabolites d'un désinfectant du maïs.

Les limites réglementaires ont été dépassées sur l'unité de distribution de Massérac. Des actions correctives ont été mises en place.



Le président du Siaep de Guéméné-Penfao, Fabrice Sanchez, rencontré lundi pour un point de situation sur l'eau.

CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Malgré tout, si les eaux distribuées contiennent toujours ces molécules en concentration supérieure à la norme fixée, elles ne présentent pas, selon les autorités sanitaires, de risque pour la santé des usagers.

Quel message voulez-vous faire passer auprès de la population et du Collectif sans pesticide ?

L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé et toutes les analyses effectuées sont consultables en mairie et sur le site du Ministère de la santé. Une étude va être lancée pour améliorer la filière de traitement. Mais la plus efficace des solutions reste cependant une interdiction pure et simple de l'usage des pesticides au-dessus des ressources en eau.

Ouest-France 8/03/19

Le four du Pont-Robert va chauffer de nouveau

Massérac — L'association Les fours de Massérac se réveillent mettra en chauffe, dimanche 5 mai, le four du Pont-Robert dont le chantier de restauration vient de se terminer.

Patrimoine

L'association des fours de Massérac se réveille entame sa seconde année d'existence. Elle reste fidèle aux objectifs qu'elle s'est fixée : la préservation et la rénovation des anciens fours de la commune qu'ils soient privés ou publics.

Selon Thierry Perrin, le président, l'inventaire, à ce jour, porterait sur un peu plus de vingt-cinq fours existants, dont deux fours communautaires, dit de village. Le reste se situant sur des terrains privés : « Nous venons de terminer le chantier de restauration de notre deuxième four, situé au Pont-Robert et appartenant à Alain Clavier. »

Ce dernier, président de l'Association communale de chasse agréée de Massérac a tout de suite été partant sur ce projet de restauration : « Ce four date de 130 ans et n'a pas servi depuis au moins 45 ans. Il fallait faire quelque chose pour préserver ce patrimoine. »

Ce patrimoine, qui pendant des décennies, à su réunir les gens pour la cuisson du pain, de la charcuterie ou bien des pommes. « Du bien vivre ensemble, tout simplement », confie Thierry Perrin.

Pour ces restaurations, l'association se charge de la main-d'œuvre, tandis que le propriétaire du four s'occupe de financer les matériaux. « Pour le four du Pont-Robert, la voûte était bonne, ce qui facilitait les choses. »

Ces diverses opérations de réhabilitation nécessitent la mobilisation des bénévoles sur quatre samedis. « Mais c'est un travail de passionnés de notre patrimoine, de sa valorisation, avec aussi une volonté d'organiser



Devant le four remis en état du Pont-Robert, membres de l'association et propriétaire se félicitaient de ce partenariat gagnant gagnant.

l'Ordre Photo : Ouest-France

en parallèle des rendez-vous inter-générationnels ouverts à tous. Le four étant un élément de la vie de village, nous le faisons perdurer aujourd'hui », confirme le président, qui remercie les bénévoles pour leur implication et les partenaires qui soutiennent l'association. Ainsi, le public pourra apprécier

gustativement la prochaine action de l'association : « Nous mettrons en chauffe le four du Pont-Robert, pour un repas à emporter composé de cuisine de dinde et de petites patates, accompagné de sauce Michel, le tout pour 10 €. » Des pains au levain cuits sur place, seront proposés, à 3 € pièce. Intéressés ? Les

réservations sont à faire avant le 30 avril au bar et à la boulangerie des Marais de Massérac ou auprès du président au 06 21 71 20 39.

Dimanche 5 mai, de 9 h à 15 h, au Pont-Robert. Buvette et bourriche sur place.